

RÈGLEMENT DE LA BOURSE AUX JOUETS 2025

(Version du 29 septembre 2025)

Organisation et tarif

1. Cet événement est organisé par l'association des Parents d'Élèves La Fontaine de Fontenilles.
2. Il a lieu à la salle polyvalente Marcel Clermont à Fontenilles (31470).
3. La bourse est réservée aux exposants particuliers, non professionnels.
4. L'exposant s'acquitte d'une participation de 8,50€ pour un emplacement.
5. L'emplacement correspond à une surface de déballage de 2m x 1.20m dont une table de 1m88 et 2 chaises (fournies par les organisateurs).
6. Les emplacements sont attribués par les organisateurs le jour de l'installation et ne peuvent être contestés. Seuls les organisateurs sont habilités à faire des modifications si nécessaire.
7. Les exposants utilisent exclusivement les tables fournies par les organisateurs pour proposer leurs objets à la vente et doivent respecter la zone de vente définie ci-dessus. Aucune table ou autre structure ne sera acceptée.
8. L'installation des exposants débute à 7h30. La vente commence à 9h et se termine à 16h30. Au plus tard à 17h30, les exposants doivent avoir libéré l'espace mis à leur disposition.
9. L'espace doit être rendu propre.
10. Il ne sera effectué aucun remboursement de l'inscription en cas d'interruption de la manifestation le jour J par les organisateurs ou par les autorités à quelque moment et pour quelque raison que ce soit.
11. La pièce d'identité ayant servi à l'inscription sera exigée le jour de la manifestation.
12. Toute inscription est ferme et définitive, aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement. Les tables non occupées après 9h ne seront plus réservées. Les sommes versées resteront dans ce cas acquises à l'association organisatrice à titre d'indemnité. En cas d'impossibilité, veuillez aviser les organisateurs au moins une semaine avant le début de la bourse aux jouets, sinon, les sommes versées resteront dans ce cas acquises à l'association des parents d'élèves, à titre d'indemnité.
13. La vente est ouverte au public exclusivement de 9h à 16h30 et l'entrée sera gratuite pour les visiteurs.
14. **Contexte COVID-19** : Aucune restriction à ce jour. L'association se réserve le droit de modifier ces conditions pour application des règles en vigueur au 24 novembre 2024. Si la bourse aux jouets est annulée pour raison sanitaire, les inscriptions seront remboursées.

Conditions de vente

1. Sont acceptés à cette bourse les articles de type : jouets, jeux d'enfants, matériel de puériculture en bon état, et vêtements pour enfants (0 à 14 ans).
2. Avec leur inscription, les exposants ont acquis l'autorisation exceptionnelle de participer à la bourse, c'est-à-dire de vendre des objets qui n'ont pas été achetés en vue de la revente et qui ne sont issus ni du vol ni du recel. Les exposants s'engagent à respecter la législation en vigueur concernant la vente au déballage.
3. Conformément à la réglementation en vigueur, les ventes d'animaux, d'armes, d'aliments et boissons, de copies de CD ou de DVD, de musique ou de jeux etc. ainsi que de tout produit inflammable est interdite.
4. Les exposants doivent proposer exclusivement à la vente des objets qui rentrent dans le cadre fixé par cette bourse.

Limites de responsabilité

1. Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des litiges tels que perte, casse, vol, panne ou autres détériorations.
2. Les transactions se déroulent sous la seule responsabilité des vendeurs et des acquéreurs. Les exposants sont responsables des dommages qu'ils pourraient occasionner aux personnes, aux biens, aux marchandises d'autrui, ainsi qu'au matériel appartenant ou loué par l'organisateur. Ils doivent, à cet effet, être couverts par leur assurance.
3. Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'inscription d'un exposant et d'exclure celui qui ne respecterait pas ce règlement ou qui perturberait la bonne marche de la manifestation. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.
4. Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents tout au long de la journée.